
L'École normale supérieure.

Numéro d'inventaire : 1979.34610

Auteur(s) : Alphonse Maréchal

Type de document : article

Éditeur : Musée universel

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1874 (restituée)

Description : 2 feuilles.

Mesures : hauteur : 274 mm ; largeur : 182 mm

Notes : Extrait d'une revue. Au dos, gravure représentant 3 enfants sur un cheval à bascule.

Mots-clés : Monographies / Enseignement supérieur

Jouets porteurs (vélos, trottinettes, chevaux à bascule, etc.)

Filière : Grandes écoles

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4

ill.

Lieux : Paris, Paris

C'est là l'histoire de tout le monde, dira-t-on. Voilà pourquoi nous avons voulu reproduire cette scène des mœurs de l'enfance.

Et puis le *Musée* ne s'adresse-t-il pas à tous les membres de la famille. A côté des récits saisissants et faits pour effrayer, des articles biographiques ou consacrés à la science, il est bon de placer parfois ces petits tableaux de l'enfance qui font plaisir au père, à la mère et à bébé.

PAUL CÉZANO.

L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

La pensée première de l'École normale remonte à 1762; son organisation primitive à 1810. Sa constitution telle que nous la connaissons aujourd'hui ne date que de 1830. En 1834, un crédit spécial, qui s'éleva graduellement, lui fut affecté dans le budget de l'État. En 1845, elle reçut le titre d'École normale supérieure. En 1846, elle donna en quelque sorte naissance à une annexe importante, l'École française d'Athènes.

En 1848, la gratuité absolue fut établie à l'École normale supérieure par le ministre de l'instruction publique, M. Carnot. La période du second empire fut moins favorable à cet établissement; le niveau des études et des examens fut abaissé, et les conditions de sortie furent moins bonnes pour les élèves. A la fin cependant, l'enseignement se releva, les agrégations distinctes de philosophie, d'histoire, de mathématiques et de physique furent rétablies, et l'École était en pleine prospérité quand survinrent les événements de 1870 et de 1871.

Voici les noms des directeurs qui se sont succédé à l'École normale depuis son organisation :

MM. Guérault, 1810-1815; Guéneau de Mussy, 1815-1822; Guigniant, 1829; Cousin, 1835; Du Bois, 1840; Michelle, 1850; Désiré Nisard, 1857; Francisque Bouillier, 1867; Ernest Bersot, 1871.

Les places d'élèves à l'École normale supérieure s'obtiennent à la suite de concours et d'épreuves qui ont lieu tous les ans.

Les épreuves orales consistent en explications et interrogations sur les textes des auteurs étudiés dans les classes de rhétorique et de philosophie, pour la section des lettres; et en interrogations sur les matières comprises dans les cours de mathématiques spéciales des lycées, pour la section des sciences. Dans cette dernière, on exige en surplus, des candidats, l'exécution d'une épreuve sur une question de géométrie descriptive et la copie d'une tête au trait.

Le régime de l'École normale supérieure est l'internat. L'instruction et l'entretien y sont gratuits depuis 1848; le trousseau est à la charge des familles. La durée des études est de trois années; l'enseignement se divise en deux sections : celle des

lettres et celle des sciences. Il existe, en outre, une division spéciale de grammaire pour les élèves de troisième année qui désirent la suivre. Une circulaire ministérielle du 25 janvier 1872 a annoncé l'intention d'instituer à l'École normale supérieure, dans la division des lettres, une section destinée à former des professeurs de langues vivantes. Des élèves, choisis parmi ceux qui se sont le plus distingués dans les examens de sortie, sont admis à faire dans une division supérieure une quatrième et une cinquième année, pour se préparer à l'épreuve du doctorat ès lettres et ès sciences et à l'agrégation des Facultés de ces deux ordres.

Les examens intérieurs qui se pratiquaient au milieu et à la fin de l'année ont été supprimés partout où il y a des examens extérieurs, licence ou agrégation. Ils ont été uniquement conservés pour la seconde année des lettres qui n'aboutit pas à un examen extérieur.

Les maîtres de conférences groupent autour d'eux chacun dix, douze ou quinze élèves, et leur donnent un enseignement de famille, substantiel, détaillé, intime, contrôlé par la discussion à laquelle chaque auditeur peut prendre part. Ce système produit d'excellents résultats. Ainsi munis et fortifiés, les élèves suivent en dehors de l'école, les cours de la Sorbonne, du Collège de France et de l'école des hautes études. Cette combinaison du travail intérieur et du travail extérieur est des plus heureuses.

Enfin, on n'ignore pas que chaque année, aux environs de Pâques, les élèves de troisième année de l'École normale supérieure vont faire des classes dans les lycées de Paris, pour s'exercer aux fonctions auxquelles ils ne tarderont pas à être appelés. Le rapport de 1872 constate d'après le témoignage des proviseurs et des professeurs, que cette épreuve a été très-satisfaisante. Il en est généralement de même tous les ans.

Une des dernières améliorations qui aient été apportées à l'enseignement de l'École normale supérieure est l'institution des *bourses de voyage*. Déjà, deux agrégés d'histoire ont été envoyés, l'un à Rome, l'autre à Prague. C'est là un heureux complément de la pensée qui a présidé jadis à la fondation de l'École française d'Athènes.

L'instruction militaire est donnée aux élèves, qui font des exercices.

Les beaux-arts ne sont pas négligés à l'École normale supérieure. Il y a un professeur de dessin, et la bibliothèque possède la magnifique collection de la chalcographie du Louvre, récemment donnée par le ministère de l'instruction publique. Le directeur du Théâtre-Français a dispensé les élèves de l'École de l'attente à son théâtre, et ils sont invités aux matinées littéraires de M. Ballande. M. Armand Chevé fait à l'intérieur de l'établissement un cours de musique vocale et songe à y ajouter un cours

L'INFATIGABLE



Au pas, au trot, au galop.

Au pas, au trot, au galop; toutes les allures! Quelle vitesse, quel jarret! C'est le cheval infatigable, celui que l'imagination anime; or l'imagination est sans limites! Nous avons tous ainsi chevauché sur des bûches déguisées en *Gladiateur*. Le petit garçon prend des airs de protection. Il tient sa sœur dans ses bras; elle pourrait tomber pendant un si long trajet; l'autre petite fille, qui ne paraît pas entièrement rassurée, s'accroche au hardi cavalier. Les voilà partis pour le pays des rêves. Leur cheval est fait de chair et d'os puisqu'ils le voient ainsi.

Nous avons tous passé par ces sensations de l'enfance. J'en rappellerai longtemps le premier coursier enfourché. Il était plus pacifique que celui-ci, étant tout simplement monté sur roulette. On m'assura qu'il était descendu par la cheminée, la nuit de Noël. Le matin, en m'éveillant, il m'apparut dans la chambre dont les volets étaient encore fermés et laissaient parvenir une faible lumière jusqu'à moi. Sa silhouette gigantesque se dessinait dans l'ombre. Il se dressait plus grand, plus terrible que le cheval de Troie.

